

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-
GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL
-

- DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE -
ANNEE 1967 - N° 300 /PR.CH.

Décret portant Nomination et Promotion,
à titre militaire et étranger, dans l'Or-
dre du Mérite du Bénin -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;
VU le Décret n° 147/PR du 16 Mai 1967 portant formation du Gouvernement ;
VU la Loi n° 61-43 du 24 Octobre 1961, portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
VU le Décret n° 124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret n° 125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
SUR la proposition du Ministre de la Défense Nationale et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

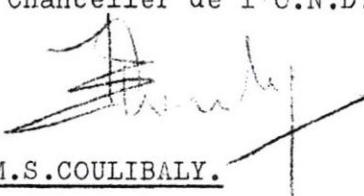
Article 1er.- Est nommé et promu, à titre militaire, dans l'Ordre du Mérite du Bénin, au grade d'Officier (Médaille d'Argent) pour prendre rang du 1er Août 1967 :

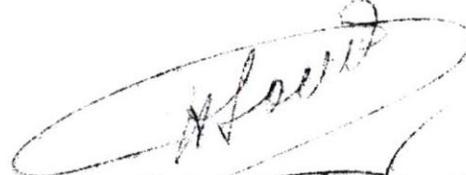
L'Adjudant de Gendarmerie OBLET André, Légion Mobile
à LIMOGES -

Article 2.- Le Présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey ;

FAIT à COTONOU, le 31 AOUT 1967

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M.S.COULIBALY.


Général Christophe SOGLO.

AMPLIATIONS :

PR..... 4
MINISTERES.....11
SGG..... 4
CS..... 6
GRANDE CHANCELLERIE..10
INTERESSE..... 1
DGAJL..... 2
IAA..... 2
JORD..... 1